



PRÉFET  
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR  
CHEF DU TERRITOIRE  
DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA

TERRITOIRE DES ÎLES  
WALLIS ET FUTUNA

\*\*\*\*

Service de la Réglementation  
et des Elections

## ARRÊTÉ N° 2020 – 907

Fixant la liste des candidats à l'élection du sénateur de Wallis et Futuna  
– scrutin du dimanche 27 septembre 2020 –

**Le Préfet, Administrateur supérieur des Îles Wallis et Futuna**  
*Chevalier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite*

- VU la loi n°61-814 modifiée du 29 juillet 1961, conférant aux îles Wallis et Futuna, le statut de Territoire d'outre-mer ;
- VU le code électoral, notamment ses articles R.152 et suivants ;
- VU le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
- VU le décret du Président de la République en date du 19 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Thierry QUEFFELEC, Administrateur général, en qualité de Préfet, Administrateur Supérieur du Territoire des îles Wallis et Futuna ;
- VU le décret du Président de la République en date du 20 avril 2020 portant titularisation d'un préfet et radiation du corps des Administrateurs civils - Monsieur Thierry QUEFFELEC ;
- VU l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Ministre des outre-mer en date du 28 septembre 2018 portant nomination de Monsieur Christophe LOTIGIE, Secrétaire général des îles Wallis et Futuna ;
- VU l'arrêté n° 2019-02 du 09 janvier 2019 accordant délégation de signature à Monsieur Christophe LOTIGIE en sa qualité de Secrétaire général des Îles Wallis et Futuna ;
- VU l'ordre de dépôt des candidatures ;
- SUR proposition du Secrétaire général,

### A R R Ê T E :

**Article 1er** : La liste des candidats à l'élection du sénateur des îles Wallis et Futuna – scrutin du 27 septembre 2020 – est fixée comme suit :

**1. M. Akatoto MASEI**

Suppléante : Mme PULUIUVEA ép. TINi Seletute

**2. M. Mikaele KULIMOETOKE**

Suppléante : Mme VEA ép. LAKINA Savelina

**3. M. Lopeleto LAUFOAULU**

Suppléante : Mme LAKALAKA ép. FELEU Yannick

ARRÊTÉ N° ~~2020-907~~... DU ~~14/09/2020~~

4. M. David VERGÉ

Suppléante : Mme GOEPFERT ép. LAUFILITOGA Mireille

5. M. Apeleto LIKUVALU

Suppléante : Mme SEGI dit MUSULAMU ép. ILOAI Nivaleta

**Article 2** : Le présent arrêté sera enregistré, publié au journal officiel du territoire selon la procédure d'urgence par voie d'affichage et communiqué partout où besoin sera./.

MATA-UTU, le 14 SEP. 2020



Administrateur Supérieur  
des Wallis et Futuna

Thierry QUEFFELEC

**Ampliations :**

MININTER/OM	1
Cabinet	1
Délégation Futuna	1
Circonscription d'Uvéa	1
AT/CP	2
TPI	1
Candidats	5
Affichage Wallis	8
Affichage Futuna	7
SRE/JOWF	2

ARRÊTÉ N° 2020.97... DU 14/09/2020